

## Genre, violence et droits de l'enfant : focus sur l'Europe

Table ronde à l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

UNESCO, Salle XI  
25 novembre 2014

Cet événement est organisé pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) et marquera également le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre). Les violences envers les femmes constituent une grave violation des droits humains. Ses conséquences sont multiples et incluent de graves impacts, à court et à long terme, sur l'intégrité physique, sexuelle et la santé mentale des femmes victimes, et peuvent aller jusqu'à la mort. Les violences envers les femmes affectent aussi les droits des enfants. Malgré les nombreux traités internationaux et régionaux qui protègent leurs droits, de nombreux enfants font face à des menaces et à un manque d'accès à l'éducation et aux soins médicaux et sociaux. Ils sont victimes des pires formes de travail forcé, de violence, d'abus sexuels, de maladies, de conflits armés et sont exposés à la discrimination, à la marginalisation et à l'exclusion.

Encore aujourd'hui, de nombreuses femmes et filles souffrent de différentes formes de violence et l'Europe n'est pas épargnée. Selon le rapport général 2013 de l'OMS, 35 % des femmes dans le monde ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle. Le rapport Eurostat de 2012 montre que 68 % des victimes de traite sont des femmes et 12 % sont des filles. Les tendances globales de l'UNHCR en 2013 soulignent que 49 % de la population des réfugiés sont des femmes.

La conférence permettra également de lancer le Guide réalisé par l'Association Adéquations avec le soutien de l'UNESCO [Pour la mise en place de la Convention internationale des droits de l'enfant à partir d'une approche de genre](#). L'évènement se tenant le 25 novembre, les discussions seront centrées sur des parties de ce guide et sur une analyse de genre des articles de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en lien avec la problématique de la violence.

La conférence a trois objectifs principaux :

- Mettre en lumière la manière dont une approche de genre est essentielle pour une mise en place effective de la CIDE ;
- Souligner en quoi la violence de genre est toujours un obstacle à la réalisation pleine et entière des droits des enfants en Europe ; et
- Formuler des recommandations pour les politiques publiques et des mesures concrètes pour améliorer la protection des droits de l'enfant à travers la prévention des violences de genre.

Les discussions se concentreront sur la situation actuelle en Europe, étant donné que la violence de genre et les violations des droits des enfants sont toujours des problèmes très présents dans les pays européens. Elles permettront aussi de souligner en quoi les législations et conventions actuellement existantes – par exemple la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2014 – peuvent être mobilisées pour soutenir la prévention de la violence et l'avancement des droits.

Le débat sera structuré autour de deux tables rondes d'experts (chercheur-e-s, juristes, personnes en charge des politiques, représentant-e-s de la société civile), qui introduiront chacune des problématiques avant de prendre part à un échange avec le public. Les thèmes suggérés pour les deux tables rondes sont les suivants :

1. De la violence domestique et conjugale à la violence institutionnelle : conséquences sur les droits de l'enfant
2. Une analyse de genre des conflits, de la violence, de la protection des réfugié(e)s et des droits de l'enfant

**Agenda provisoire**  
**- 25 novembre 2014 – Salle XI**

9 h 30 : **Accueil**

10 h 00 – 10h 15 : **Mots d’ouverture**

Mme S. Gülser Corat, Directrice de la Division pour l’Egalité des Genres, UNESCO

10 h 15 – 11 h 15 : **Table ronde 1 : De la violence domestique et conjugale à la violence  
institutionnelle : conséquences sur les droits de l’enfant**

*Modératrice : Yvelines Nicolas, Coordinatrice de l’association Adéquations*

Mme Françoise Brié, Vice-Présidente de la Fédération Nationale Solidarité femmes et Directrice de l’Escale (centre d’accueil pour femmes victimes de violence), France

Mme Emilie Jarrett, Chargée politique pour les violences faites aux femmes au sein de l’Unité Egalité des Genres de la Commission Européenne, Bruxelles, Belgique

M. Olaf Kapella, Chercheur principal et Coordinateur de recherche, Institut Autrichien pour les Etudes sur les Familles, Université de Vienne

Mme Jurgita Pečiūrienė, Experte en genre, Institut Européen pour l’Egalité des Genres, Vilnius, Lituanie

Mme Heidi Stoeckl, Chercheuse sur les violences de genre, Londres, Royaume-Uni

11 h 15 – 12 h 15 : **Table ronde 2 : Une analyse de genre des conflits, de la violence, de la  
protection des réfugié(e)s et des droits de l’enfant**

*Modératrice : Jane Freedman, Spécialiste de programme, Division pour l’Egalité des Genres,  
UNESCO*

Mme Florence Boreil, Associée à la protection, UNHCR, France

M. Maxime Forest, Président de la Commission enjeux européens et internationaux, Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes, Paris, France

Mme Madina Jarbussynova, Représentante spéciale de l’OSCE et Coordinatrice pour la lutte contre le trafic des personnes, Vienne, Autriche

Mme Maria Giovanna Manieri, Chargée de Programme, Plateforme pour une Coopération Internationale sur les Migrants Sans Papiers, Belgique

12 h 15 – 13 h 00 : **Echange avec le public**